



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 65706

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre des postes et telecommunications sur la recuperation et le recyclage des cartes telephoniques en plastique. En effet, il pourrait s'averer interessant et utile de proceder a leur recuperation, voire a leur recyclage, dans le cadre d'une campagne systematique organisee par La Poste. Il lui demande de bien vouloir lui preciser sa position sur cette proposition d'initiative.

Texte de la réponse

Reponse. - La question evoquee a deja ete etudiee par France Telecom, competent dans ce domaine. Une experience a ete faite, consistant a apposer dans certaines cabines publiques une boite destinee a recevoir les telecartes usagees. L'objectif etait bien entendu double : ameliorer la proprete des cabines et faciliter la recuperation des telecartes. Cependant cette experience s'est revelee peu concluante. En effet le cout unitaire du ramassage des cartes s'avere eleve et le recyclage des telecartes usagees tres onereux. Mais surtout le developpement du phenomene de collection des telecartes a considerablement diminue la quantite des telecartes abandonnees dans les cabines et rend donc une action nationale sur ces produits moins necessaire.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) 

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65706

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : postes et télécommunications

Ministère attributaire : postes et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5716